

Buchbesprechungen = Recensions critiques = Book reviews

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de
sociologie = Swiss journal of sociology**

Band (Jahr): **30 (2004)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Buchbesprechungen / Recensions critiques / Book Reviews

Die Auswahl der Bücher zur Rezension behalten sich die Redaktion und die beiden für diese Rubrik Verantwortlichen vor. Unverlangt eingesandte Buchbesprechungen werden nicht veröffentlicht.

Le choix des livres qui font l'objet d'une recension critique est effectué par la rédaction et par les deux responsables de cette rubrique. Les recensions non sollicitées ne sont pas publiées.

Books to be reviewed are selected by the Editor and the two Book Review Editors. Unsolicited reviews are not published.

Gesa Lindemann, *Beunruhigende Sicherheiten. Zur Genese des Hirntodkonzepts*, UVK, Konstanz 2003, 196 Seiten

Das Abendland hat sich daran gewöhnt, Sterben als ein individuelles Phänomen zu thematisieren; selbst die mittelalterliche *Ars moriendi*-Literatur, die aufforderte, dem Prozess des Sterbens eine soziale Dimension zu verleihen, indem sie sich Fragen wie der widmete, «wie man sich halten soll bei einem sterbenden Menschen» (so der Titel des einflussreichen Sterbebüchleins des Straßburger Predigers J.G. v. Kaysersberg, 1482), beschränkt die Möglichkeit der Sterbebegleitung auf Ermahnungen («Exhortationes»), Fragen («Interrogationes»), Gebete («Orationes») und Anweisungen («Observationes»), also auf das Geschehen vor dem Sterben selbst; sie muss anerkennen, dass das Sterben selbst ganz allein geschieht.

Dieses intuitive Wissen bestätigt sich in der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts, als mittels neuer Bildtechniken, die im Zuge des naturwissenschaftlich-technischen Fortschritts entstanden sind, versucht wird, den Zeitpunkt des Todes so konkret wie möglich zu bestimmen. Das Ergebnis lautet: dieser Zeitpunkt ist nicht konkret zu bestimmen; das Sterben selbst ist nicht intersubjektiv zu ermitteln.

Zu diesem Zeitpunkt geht diese Feststellung mit einem Dilemma neuer Art

einher. Seit den 1950er Jahren hat sich die Transplantationschirurgie so weit entwickelt, dass es objektiv möglich geworden ist, Organe aus toten Körpern zu entnehmen und in lebende Körper zu implantieren. Weil der Erfolg der Operation massgeblich davon abhängt, dass das zu implantierte Organ möglichst «frisch» ist, muss es so bald als möglich nach dem Eintritt des Todes explantiert werden. Die Unmöglichkeit, dieses Ereignis intersubjektiv zu bestimmen, definiert das Dilemma: wird zu früh explantiert, so bedeutet das, dass einem noch lebenden Körper ein Organ entnommen wird; wird nicht früh genug explantiert, erhöht sich das Risiko für den Körper, in den das Organ implantiert wird.

Gesa Lindemann beschreibt dieses Dilemma in ihrem Buch «Beunruhigende Sicherheiten» in beeindruckender Detailliertheit. In den 1960er Jahren, so Lindemann, kommt es zu einer folgenreichen «Überkreuzung» zweier Diskurse, deren einer durch die Entwicklung der Transplantationschirurgie gekennzeichnet ist. Sein Pendant bildet jener der Intensivmedizin, die im Zuge der Entwicklung von Techniken der Reanimation (künstliche Beatmung, Herzmassage) zu definieren hat, welche Situation eines Körpers es unmöglich macht, diese Techniken sinnvollerweise anzuwenden: zu welchem Zeitpunkt dessen Tod objektiv eintritt.

Das Phänomen der Wiederbelebung von für tot erachteten Körpern erzeugt Un-

sicherheit; parallel zur Entwicklung der Reanimationstechniken lässt sich eine erhöhte Besorgnis beobachten, lebendig begraben zu werden (53). Diese Unsicherheit wird dadurch kompensiert, «dass die medizinische Forschung eher auf Einschluss denn auf Ausschluss zielt» (54). Die Autorin spricht in diesem Sinne von einer «vertrauenerweckenden Unsicherheit» (52). Die Perpetuierung dieser vertrauenerweckenden Unsicherheit kulminiert in der Entwicklung des Hirntodkonzepts; Kennzeichen wie das Aussetzen der Atmung oder der Herztätigkeit werden als «klinischer Tod» identifiziert, der dem «biologischen Tod», dem Funktionsverlust der Hirnrinde vorangeht. Die Fixierung des Sterbeprozesses auf den Hirntod bestätigt also das Prinzip Einschluss vor Ausschluss (60 f.).

Allerdings wird, so Lindemann, «das zentrale Nervensystem zunächst noch nicht als Todeskriterium verwendet, sondern lediglich als Kriterium dafür, wann eine Intensivbehandlung einschliesslich der künstlichen Beatmung abgebrochen werden kann. Ein derartiges Vorgehen hat zur Folge, dass auch das Herz nach einigen Minuten bis zu einer dreiviertel Stunde aufhört zu schlagen und die Patientin wachsern und bleich wird» (75). Das bedeutet, dass zwar definiert ist, wann der Prozess des Sterbens irreversibel ist, aber nicht, wann im konkreten Fall der Tod eintritt.

Zum Dilemma wird diese Unsicherheit, wenn das Prinzip Einschluss vor Ausschluss seine Virulenz einbüsst; das passiert durch die beschriebene Überkreuzung mit dem Diskurs der Transplantationschirurgie (90–99).

Es wäre leicht (und grundsätzlich auch nicht illegitim), an dieser Stelle in den Diskurs politischer Ethik überzuschwenken, und hier z. B. mit John O'Neill (analog seines Buchs «Die fünf Körper») die Tendenz der Industrialisierung des Körpers symbolisiert zu sehen, um so das Thema in Foucaultscher Bio-Politik auslaufen zu lassen. Es spricht für die analytische Kompetenz Gesa Lindemanns, dass sie stattdessen

die soziale Dimension referiert, die die Überkreuzung der beiden Diskurse hat.

Um ihre Analyse vorzubereiten, entwirft sie den Terminus «Ou-topischer Körper»: «Ou topos, d. h. Nicht-Ort, meint nicht mehr, aber auch nicht weniger als eine Differenz zum sinnlich wahrgenommenen Gegenstand und eine Differenz zu dem, was über einen Gegenstand gewusst werden kann, d. h., eine Differenz zu der Ordnung des Wissens, in der ein Gegenstand seinen festen Ort hat» (27). Der Begriff ist ausgesprochen abstrakt, aber diese Abstraktion ist notwendig. Seine Konstruktion erfüllt den Anspruch, einerseits die Unlösbarkeit des Intersubjektivitäts-Problems der verstehenden Soziologie (z. B. bei A. Schütz) abzubilden, andererseits das Erkenntnisproblem zu reflektieren, das die philosophische Anthropologie (H. Plessner) mit der Beschreibung der Doppelaspektivität der Lebensform Mensch aufgeworfen hat. Das geschieht nicht aus Gründen eines wissenssoziologischen *l'art-pour-l'art* (und wird wohl darum in Lindemanns Text nicht explizit herausgearbeitet), sondern vor dem Hintergrund der konkreten Fragestellung: der Begriff soll in der Lage sein, einerseits potenziell entweder lebende oder tote Körper zu beschreiben (40), andererseits die gegebenen Möglichkeiten der wissenschaftlichen Konstruktion von Körperlichkeit zu rekonstruieren (44 f.). «Insofern kann die Veränderung des Körpers ebenso wie dieser selbst zu einem ou-topischen Gegenstand des Wissens werden, den man in seinen Transformationen durch die Wissensformen verfolgen kann» (27).

Ein Körper, der abstrakt als «Ou-topos» definiert ist, zeigt allein dadurch, dass er sich irgendwie äussert, dass er lebt; Das Kriterium des Todes ist entsprechend das Ende der «Eigenaktivität der expressiven Realisierung» des Lebens in einem Körper (43).

Die medizinischen Bildtechniken, mittels derer die Vitalzeichen eines Körpers gemessen werden, dienen dem Nachweis dieser Expressivität. Die Etablierung des Hirntodkonzepts folgt deduktiv 1.) aus der

Erkenntnis der Irreversibilität des Sterbens, nachdem der Hirntod eingetreten ist, und 2.) aus dem empirischen Wissen, «dass das Gehirn tot ist, wenn es länger als 10 Minuten nicht durchblutet wird» (84).

Damit wird die Expressivität des Körpers im Allgemeinen als Funktion der Expressivität des zentralen Nervensystems gesetzt. Möglich ist das, eben weil der sterbende Körper für die Mediziner ein «outopisches Gegenüber» ist: die medizinische Forschung kann den menschlichen Körper zunächst in seine Bestandteile zerlegt wahrnehmen (Untersuchung der Reflexe und Reaktion auf Schmerzreize, EEG-Kurvenbild, Röntgenkontrastdarstellung der Durchblutung), um ihn dann auf Basis der Erkenntnisse, die aus dieser Zerlegung gewonnen werden, wieder zu einem Ganzen integriert wahrzunehmen, das entweder hirntot oder nicht hirntot ist (157). In der Konsequenz bedeutet dies, dass z. B. rückenmarksgesteuerte Bewegungen eines Körpers nicht mehr als Kennzeichen seiner Lebendigkeit gelten können, wenn der Körper das Hirntodkriterium erfüllt (162).

Dieses Szenario ist beunruhigend, es gewinnt aber dennoch juristische Plausibilität. Das erklärt sich dadurch, dass die Rechtswissenschaft Menschen, solange sie nicht Subjekte positiven Rechts sind, nicht anders als die Medizin nur als «Ou-topoi» wahrzunehmen vermag. Wenn es um die Frage von Leben oder Tod geht, ist aber gerade dies, ob es sich um ein Rechtssubjekt handelt, fraglich (105 f.). Um definieren zu können, ob es sich im Falle eines explantierten Körpers um ein Rechtssubjekt handelt, wäre die Rechtswissenschaft auf Wissen angewiesen, das traditionell die Medizin erarbeitet. Die Medizin selbst aber ist es, die der Jurifizierung des Hirntodkriteriums bedarf, um explantieren zu können.

Wenn es angesichts dieser paradoxen Konstellation zu einer Jurifizierung kommt, folgt dies nicht aus sicheren wissenschaftlichen Erkenntnissen, sondern einer «wertenden Deutung» (158 f.): das Dilemma, die

Situation des Übergangs vom Leben zum Tod nicht definieren zu können, muss angesichts der Chancen, welche die Transplantationschirurgie bietet, pragmatisch aufgelöst werden, und es wird aufgelöst. Damit wird – das erklärt den Titel des Buches – eine «Sicherheit» geschaffen; das «Beunruhigende» des Szenarios «Hirntod» aber bleibt unaufgelöst (163).

Seit jeher ist das «erklärende Verstehen» sozialer Zusammenhänge die vornehmste Aufgabe der Soziologie. Gesa Lindemann hat diese Aufgabe hinsichtlich des von ihr behandelten Zusammenhangs in glänzender Weise gelöst. Überdies arbeitet sie vor dessen Hintergrund die Möglichkeit heraus, den «epistemologischen Blickwinkel der Sozialwissenschaften» neu zu vermessen (164). Das kriselnde Fach Soziologie braucht Bücher wie dieses.

*Dr. Peter Gostmann
Institut für Soziologie
Universität Würzburg*

*Wittelsbacherplatz 1, 97074 Würzburg
peter.gostmann@mail.uni-wuerzburg.de*

Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann der Stadt Zürich (Hg.), *Kunststück Familie. Mütter und Väter in Zürich – Fakten, Zahlen, Porträts*, Zürich, Limmat Verlag, 2003, 166 S.

Im Mittelpunkt des sorgfältig gestalteten und bebilderten Bands stehen die Resultate einer im Frühjahr 2003 durchgeführten repräsentativen Befragung von 2300 Müttern und Vätern aus der Stadt Zürich, die Doris Baumgartner ausgewertet hat. Die nackten Zahlen und Fakten werden vertieft durch zwölf journalistische Portraits, die nicht repräsentativ ausgewählt sind, aber anschaulich machen, was das «Kunststück Familie» in verschiedenen familiären Situationen und Konstellationen bedeuten kann. Zum Abschluss macht eine Rückblende der Historikerin Elisabeth Joris auf die Zürcher Mütterbefragung von 1958 deutlich, wie fundamental sich das Familienleben in

den letzten Jahrzehnten verändert hat. Die Mischung ist gelungen: Die verschiedenen Ebenen stützen sich gegenseitig. Die Besprechung konzentriert sich im Folgenden auf die Befragungsergebnisse.

In Zürich haben fast die Hälfte der rund 48'000 Mütter und Väter mit Kindern unter 16 Jahren keinen Schweizer Pass. Eine klare Stärke der Untersuchung ist, dass es gelang, die ausländische Bevölkerung ihrem Anteil entsprechend mit einzubeziehen. Dies wurde einerseits durch separate Stichproben für Schweizer und ausländische Eltern sowie Mütter und Väter erreicht, andererseits indem die Telefoninterviews auch in italienischer, türkischer, portugiesischer und serbokroatischer Sprache durchgeführt wurden. Nur für aussereuropäische Nationalitäten ist die Erhebung nicht repräsentativ. Auch für die allein Erziehenden wurde eine separate Stichprobe gebildet, was sich als problematischer erwies, da in den Einwohnerdaten als solche Geführte real oft nicht allein erziehend sind. Ein Direktvergleich mit anderen Untersuchungen ist nicht immer einfach, da die meisten Erhebungen die Altersgrenze nicht bei 16 Jahren ansetzen. Annäherungsweise lassen sich die Resultate trotzdem einordnen.

Was die *Familienformen* betrifft, erweist sich der Unterschied zwischen Zürich und dem nationalen Durchschnitt als erstaunlich klein. So sind in dieser Stadt nur 15% der Zürcher Eltern nicht Ehepaare, knapp mehr als der entsprechende gesamtschweizerische Anteil. Eine Erklärung dafür könnte die grosse Zahl ausländischer Eltern sein, denn diese unterscheiden sich vor allem dadurch von den Schweizer Müttern und Vätern, dass sie seltener Konsensualpaare oder allein Erziehende sind. National hat nur jede dritte und nicht jede zweite Familie einen Migrationshintergrund. Das Klischee, ausländische Familien hätten mehr Kinder, bestätigt sich dagegen generell nicht. Ganz im gesamtschweizerischen Trend liegt die kleine Anzahl von Konsensualpaaren unter den Eltern, ihr höheres Alter und ihre kleinere Kinderzahl.

Massive Unterschiede zwischen Schweizer Familien und ausländischen Eltern zeigen sich bei den *Lebensverhältnissen*, auch wenn innerhalb der ausländischen Bevölkerung ebenfalls eine Polarisierung besteht zwischen hoch qualifizierten Fachkräften und klassischen MigrantInnen. Praktisch keine Schweizer Eltern, aber ein Drittel der ausländischen haben keine nachobligatorische *Bildung*. Schweizer Eltern verfügen umgekehrt fast doppelt so häufig über eine höhere Berufsausbildung, einen Fachhochschul- oder Uniabschluss. Gleich gravierend sind hier aber auch die Unterschiede zwischen Schweizer Vätern und Müttern. In ausländischen Familien sind die geschlechtsspezifischen Bildungsunterschiede kleiner.

Die Hälfte aller Familien *wohnen* in den Aussenquartieren, ausländische öfter als schweizerische – eine eigentliche Segregation besteht jedoch nicht. Die Grösse der Wohnung unterscheidet sich zwischen den verschiedenen Einkommensklassen weit weniger stark als die Wohnkosten und die Wohnqualität. Wohneigentum besitzt nur eine kleine Minderheit. Bei allen Dimensionen lassen sich zwischen ausländischen und Schweizer Familien markante Unterschiede ausmachen. So ist beispielsweise die Chance, einen Hof oder Garten zu haben, wo die Kinder spielen können, für ausländische Familien halb so gross.

Bei der subjektiven Einschätzung der *finanziellen Verhältnisse* geben nur 31% der Familien an, es gelinge ihnen, etwas Geld auf die Seite zu legen. Der Grossteil gibt aus, was er einnimmt. Knapp 15% leben von den Reserven oder machen Schulden. Am höchsten ist dieser Anteil bei den allein erziehenden Frauen (20%). Ausländische Eltern nennen Geldprobleme nicht überdurchschnittlich oft. Die *Median-Haushaltseinkommen* zeigen jedoch, dass die Einkommensdifferenz zwischen Schweizer und ausländischen Familien mit 7920 bzw. 6424 Franken gross ist. Allerdings sind auch hier die allein erziehenden Mütter mit 5000 Franken am schlechtesten gestellt. Als privilegierteste Gruppe punkto Bildung,

Wohnen und Finanzen erscheinen die Konsensualpaare mit Kindern.

Problematisch an allen Einkommenszahlen ist, dass keine Äquivalenzeinkommen berechnet wurden, die der Haushaltgrösse Rechnung tragen würden. Trotzdem werden in unzulässiger Weise direkte Rückschlüsse auf die materielle Lage gezogen. Die Stärke der Mütter- und Väterbefragung liegt in anderen Bereichen, zum Beispiel in der Analyse der *Beiträge von Müttern und Vätern ans Haushalteinkommen*. Tendenziell tragen ausländische Mütter (trotz tieferen Löhnen) einen höheren Anteil ans Haushaltseinkommen bei als schweizerische. Ihr Erwerbsspensum liegt entsprechend höher.

In Zürich geht ein etwas grösserer Teil der Mütter (74,3%) einer *Erwerbstätigkeit* nach als im Schweizer Durchschnitt. Das war angesichts der deutlich besseren Betreuungsinfrastruktur auch zu erwarten. Ein vertiefter Vergleich mit den nationalen Zahlen und eine saubere Unterscheidung zwischen Erwerbsquote (inkl. gemeldete Arbeitslose) und Erwerbstätigenquote (ohne diese) wären hier aufschlussreich gewesen. Die Erwerbsquote der Mütter mit Kindern unter 15 Jahren lag gemäss Schweizerischer Arbeitskräfteerhebung SAKE 2003 bei 72,4%, also nur wenig tiefer, die Erwerbstätigenquote dagegen bei 68,8%.

Die *Erwerbsaufteilung* von Paaren folgt den nationalen Trends. Das Alleinernährermodell hat bei zwei Dritteln der Familien ausgedient, doch der Vater arbeitet weiterhin Vollzeit und gerade unter den Schweizer Müttern ist das *Erwerbsspensum* oft klein. Sehr interessant sind die gewünschten Änderungen am Erwerbsspensum. 40% der Väter möchten weniger arbeiten, aber nur einen halben oder ganzen Tag. Die Mütter streben ein Erwerbsspensum von etwas über 50% an. Liegen sie momentan darunter, möchten sie aufstocken, arbeiten sie mehr, möchten sie reduzieren. Dies ist ein sehr viel differenzierteres Bild, als es sich aus den Unterbeschäftigungsquoten der SAKE ablesen lässt.

Auch die Zahlen zu familienbedingten *Erwerbsunterbrüchen* fehlen in der amtlichen Statistik. In Zürich bleiben ein Drittel der Mütter kontinuierlich erwerbstätig, unter den Ausländerinnen sind es fast die Hälfte. Dies liegt deutlich über dem Schweizer Durchschnitt von einem Viertel. Wer sie unterbricht, nimmt die Erwerbstätigkeit meist bereits wieder auf, wenn die Kinder das Vorschulalter erreicht haben. Mehrheitlich übernehmen die Frauen nach der Geburt aber Teilzeitpensen, Schweizerinnen noch häufiger als Ausländerinnen. Frauen mit nur einem Kind bleiben eher kontinuierlich erwerbstätig.

Der stärkeren Erwerbsintegration der Mütter steht in Zürich und auch national keine parallele Steigerung des Engagements von Vätern bei der *Haus- und Familienarbeit* gegenüber. Väter übernehmen zwar etwas Betreuungsarbeit, doch vor allem die unattraktiven Arbeiten im Haushalt überlassen sie der Partnerin oder einer bezahlten Haushalthilfe. Ein Viertel der Eltern teilen die Kinderbetreuung tageweise auf, wobei die Väter dann typischerweise nur einen bis zwei Tage übernehmen und in Notfällen doch wieder die Mütter einspringen. Je höher das Bildungsniveau, desto egalitärer die Aufteilung. Zwischen Schweizer und ausländischen Familien bestehen dagegen kaum Unterschiede.

In der Stadt Zürich nehmen 44%, bei Familien mit Vorschulkindern gar über 50% der Familien regelmässig *ausserhäusliche Kinderbetreuung* in Anspruch. Von den Familien, die Betreuungsangebote wahrnehmen, verlassen sich die meisten auf Krippen und Spielgruppen (28%) oder Horte (18%). Erst an dritter Stelle folgen die Grosseltern (18%) oder andere Verwandte (11%). Auf Mittagstisch, Tageseltern, Haushalthilfen und FreundInnen wird seltener zurückgegriffen. Diese Zahlen unterscheiden sich stark von gesamtschweizerischen Durchschnittsverhältnissen. Laut SAKE 2001 nimmt jede dritte Familie solche Betreuung in Anspruch und die häufigste Betreuungsstruktur sind Verwandte

(51%), während Krippen und Horte zusammen ganze 16% ausmachen. Das zeigt, dass institutionelle Angebote, dort, wo sie vorhanden sind, auch genutzt werden.

Insgesamt ist die *Zufriedenheit* der befragten Zürcher Mütter und Väter hoch, auch wenn über die Hälfte (bei den Müttern drei Viertel!) einen guten Geist darum bitten würde, Haushaltarbeiten zu übernehmen. Interessanterweise geben sich jene mit der innerhäuslichen Arbeitsteilung am zufriedensten, die eine traditionelle Rollenenteilung praktizieren. Herausgeberin Dore Heim, die Leiterin des Stadtzürcher Gleichstellungsbüros, sieht den Grund dafür darin, dass das egalitäre Modell dauernde Kompromisse von beiden Elternteilen fordert: «Wer in beiden Welten ein Bein drin haben will, in der Erwerbswelt und in der Familienwelt, lebt den täglichen Drahtseilakt. (...) Mit dem Gefühl des Ungenügens kämpfen der Teilzeit arbeitende Vater und die Teilzeit arbeitende Mutter in beiden Lebenswelten.» (164 f.)

Die Untersuchung macht gerade vor dem Hintergrund der Zürcher Mütterbefragung von 1958, die Frauenerwerbsarbeit vorwiegend als soziales Problem thematisierte, deutlich, wie fruchtbar es ist, wenn sich Gleichstellungspolitikerinnen um Familienpolitik kümmern. Wünschenswert wäre allerdings gewesen, dass die in vieler Hinsicht bestehenden Benachteiligungen ausländischer Mütter und Väter expliziter in die abschliessenden Folgerungen mit eingebunden worden wären.

Heidi Stutz
 Büro für arbeits- und
 sozialpolitische Studien BASS
 Konsumstrasse 20
 3007 Bern
 heidi.stutz@buerobass.ch

Michel Lallement, *Temps, travail et modes de vie*, Paris : PUF. Collection Sciences Sociales et Sociétés, 2003, 227 p.

Le dernier ouvrage du sociologue français Michel Lallement, spécialiste du travail, de l'emploi, des relations industrielles et des comparaisons internationales, convie à une réflexion passionnante à propos d'un objet sociologique par excellence : les transformations contemporaines des cadres sociaux du temps. Focalisé sur la tension entre construction sociale du temps de travail et usages sociaux et individuels du temps hors travail, l'analyse du sociologue du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM, Paris) embrasse des aspects très diversifiés du rapport au temps. Assise sur une construction théorique qui se réfère aux concepts des fondateurs de la sociologie – Durkheim, Weber, Elias, etc. –, la réflexion est nourrie de nombreux travaux empiriques, d'une perspective de comparaison internationale, s'appuie sur un souci constant de réflexivité et de critique dans l'usage des notions et s'inscrit dans des débats théoriques importants – la rationalisation, l'individualisation.

Tentons pour commencer de situer la problématique centrale de l'ouvrage, en insistant d'abord sur la construction théorique, puis en rendant compte des terrains de recherche. Nous consacrerons une série de réflexions conclusives au travail de mise en perspective internationale sur lequel le sociologue français fonde une grande partie de ses conclusions de recherche.

Le constat de départ de Michel Lallement est le suivant. Les temps sociaux se différencient aujourd'hui toujours plus. De nouvelles contraintes de production aboutissent à la multiplication des horaires atypiques. La croissance générale dans le monde occidental des temps partiels, des accords de temps de travail de défense de l'emploi ou encore des emplois précaires qui imposent une forte flexibilité horaire sont autant de facteurs qui conduisent à une importante

individualisation des horaires de travail, et partant, des horaires des services fournis à ceux qui travaillent. Le premier chapitre de l'ouvrage est précisément consacré à l'analyse de la période qui s'efface sous nos yeux. Ouverte à la révolution industrielle, cette période avait été marquée par un mouvement d'intense codification et de généralisation des cadres sociaux de référence temporelle. Accompagnant le triomphe du salariat et du modèle fordien de production, cette époque est celle de l'uniformisation, de la rationalisation et du disciplinement de la main d'œuvre grâce à la construction de cadres temporels. La période contemporaine confronte directement les individus avec l'éclatement des cadres temporels sociaux uniformes. La problématique de l'ouvrage est ainsi la suivante : comment lire le mouvement d'individualisation à l'aune de la transformation des cadres sociaux de référence temporelle ?

La recherche se construit dans le contexte d'un double rapport théorique à l'objet. Pour commencer, la perspective est centrée sur le travail, appréhendé dans une perspective durkheimienne, comme une institution. Ensuite, c'est le rapport au temps qui est considéré au prisme de la tension, analysée par Max Weber cette fois, entre rationalisation formelle et rationalisation matérielle. Le concept durkheimien d'institution permet d'aborder le travail comme une institution dotée de quatre dimensions utiles pour le propos de l'auteur. L'institution est ainsi comprise comme une instance d'intégration, de régulation, d'émancipation et de codification. Appliqués aux enjeux contemporains du temps de travail, les conflits éventuels entre rationalisation formelle et rationalisation matérielle sont déclinés selon la fonction intégrative, régulatrice, émancipatrice ou codificatrice du temps de travail. Donnons ici quelques exemples illustratifs. Du point de vue de l'intégration ou de la régulation, le conflit entre rationalisation formelle et matérielle porte sur la concordance des temps sociaux et la source des régulations prise entre mouvement d'unifor-

misation (rationalisation formelle) et adaptation aux contraintes et intérêts particuliers (rationalisation matérielle). La dimension émancipatrice du temps de travail est, pour sa part, appréhendée en tension entre une rationalisation formelle qui permettrait aux individus de gérer de façon autonome leur concordance personnelle des temps sociaux et une rationalisation matérielle qui verrait le triomphe des contraintes extérieures aux individus – dépendance aux temps de l'entreprise par exemple. Temps de travail et temps hors travail sont les catégories clé de l'analyse.

L'ouvrage se poursuit par la restitution d'une série de travaux empiriques qui analysent *in situ* les conditions et les effets de la transformation des cadres temporels. La seconde partie, intitulée « *les mondes vécus de la flexibilité* » s'ouvre sur une analyse du rapport des personnels d'encadrement au temps de travail. La loi française des 35 heures a débouché sur une transformation des pratiques de comptabilisation du temps de travail d'une catégorie socio-professionnelle éclatée mais globalement plus autonome et soumise à un rythme de travail plus intense que la moyenne des salariés. En l'occurrence, la loi des 35 heures conduit à des arrangements locaux différenciés qui parfois remettent en cause les spécificités du statut de cadre (nouvelle comptabilisation du temps) ou, dans d'autres cas, aboutissent à un renforcement artificiel du statut en question. La tension entre temps de travail et temps hors travail est ici peu abordée au profit des modalités de négociation des nouveaux cadres sociaux temporels appréhendées dans une dimension d'analyse assez classique des relations industrielles.

Les études suivantes sont consacrées à des cadres d'une usine d'optique – caractéristique de l'industrie traditionnelle – et d'une entreprise de jeux vidéo – représentative de la nouvelle économie – ainsi que des employés – aides-soignants et infirmiers – d'un service de nuit d'un établissement hospitalier et de deux bureaux de poste qui ont adopté des modes de gestion du temps

de travail contrastés. Dans chacun de ces cas, les modalités de la négociation collective et les procédures de choix individuels pour telle ou telle modalité de décompte et d'organisation du temps de travail ou pour le travail de nuit sont saisis systématiquement en relation avec les contraintes de vie familiale, de couple ou encore personnelles. La tension travail / hors travail, les différentes dimensions du choix (collectif, personnel, familial, de travail, etc.) sont ici analysées avec beaucoup de finesse.

Cette seconde série d'études de cas propose de plus des éclairages intéressants sur des problèmes clé de la transformation des cadres temporels. De nouveau, nous ne pourrions ici fournir que quelques illustrations. La question des genres et de la répartition des tâches domestiques ou encore celle des facteurs qui déterminent le « choix » du temps partiel sont abordées en profondeur, à la fois dans le cadre des études de cas, mais aussi grâce à des données de cadrage qui permettent de recontextualiser les conclusions de l'auteur dans le cadre français ou européen.

La dimension comparative est en effet une des forces de l'étude. La troisième partie de l'ouvrage, intitulée « *ouvertures comparatives* », donne toute sa dimension à la réflexion. Dans un premier temps, l'auteur français propose, selon l'analyse sociétale du LEST¹ – Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail, Aix-en-Provence, CNRS – qui défend la thèse de la cohérence des modèles nationaux –, une comparaison des cadres temporels incluant à la fois les structures de négociation des accords de temps de travail, des stratégies de politiques publiques pour l'emploi, des pratiques des entreprises, des modalités d'insertion des femmes sur le marché de l'emploi, des formes de prise en charge collective des enfants, etc. Cette démarche permet de classer les différents pays européens à la fois

dans leur rapport au travail à temps partiel, mais aussi des temps de travail en fonction des niveaux de qualification. Pour ce qui concerne ce second aspect, il apparaît que les temps de travail sont particulièrement homogènes dans les pays d'Europe du Sud dans lesquels les régulations étatiques sont les plus fortes. Les pays d'Europe du Nord connaissent deux profils principaux de temps de travail, ce qui révèle le poids des normes conventionnelles, alors que le Royaume-Uni connaît une forte variété de profils ce qui confirme le poids des régulations marchandes dans ce pays.

Le regard comparatif de Michel Lallement s'affine dans le dernier chapitre de son ouvrage. Il rend alors compte d'une comparaison approfondie entre les cas français et suédois qui tient à la fois compte des cadres légaux, de comparaisons d'études de cas d'entreprises et d'une analyse qui se réfère à l'espace politique, à celui des relations professionnelles et à celui des relations de genre et du rapport à la famille. Les conclusions de l'auteur montrent que dans le cas français, les transformations des cadres temporels de travail sont sujettes à des contraintes plus fortes – amélioration de la productivité, défense de l'emploi – que dans le cas suédois. Dans ce second pays, l'état des relations professionnelles, les stratégies publiques et l'évolution des rapports de genre concourent à donner la priorité aux investissements familiaux, assez équitablement répartis entre hommes et femmes, en cas de réduction ou aménagement des horaires de travail. En France, le poids des contraintes productives, la plus grande faiblesse des organisations intermédiaires – notamment syndicales – et la rigidité relative des rapports de genre minorent les effets positifs, au plan de l'organisation familiale ou personnelle, des nouveaux cadres temporels.

L'apport incontestable de l'ouvrage de Michel Lallement réside d'abord dans l'ampleur et l'ambition de son propos. Il démontre avec une parfaite maîtrise l'imbrication des facteurs institutionnels et poli-

1 Maurice, M., F. Sellier, et al. (1982), *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*. Paris : P.U.F.

tiques, des capacités organisationnelles des systèmes de relations industrielles, des contraintes spécifiques des modèles productifs en présence, des infrastructures sociales et scolaires et enfin des rapports de genre avec l'évolution des relations que les individus et les ménages entretiennent avec les temps sociaux. Flexibilités, contraintes horaires de diverses natures, organisation du travail et personnelle prennent alors sens dans des cadres collectifs construits, portés par des communautés de natures fort diverses – entreprise, profession, qualification, branche d'activité, genre, organisation des relations industrielles, quartier, commune, famille, etc. Les différents niveaux de comparaison qu'il déploie montre de nouveau la pertinence de l'effet sociétal.

On regrettera cependant que cette thèse comparative de l'effet sociétal ne fasse pas l'objet d'une analyse plus détaillée et plus critique d'autant plus qu'un récent ouvrage co-dirigé par l'auteur présente différentes contributions pertinentes sur ce point.² De la même façon, le cadre conceptuel avancé en début d'ouvrage par Michel Lallement, centré autour d'une définition durkheimienne de l'institution et d'une définition wéberienne de la rationalisation, n'est pas repris en conclusion. Un « retour » conclusif sur les grandes catégories sociologiques de l'institution, de la rationalisation ou encore de l'individualisation aurait, à l'aune de la qualité du travail de réflexion fourni tout au long de l'ouvrage, sans doute représenté un apport de tout premier plan.

Olivier Giraud
CURAPP – CNRS, Amiens
Institut d'Etudes Politiques et
Internationales, Université de Lausanne
2, rue de l'Echiquier
75010 Paris

2 Lallement, M. Spurk, J. (Dir). (2003), *Stratégies de la comparaison internationale*. Paris : CNRS Editions.

Erik Neveu, *Sociologie du journalisme*, Paris : La Découverte (Repères), 2001

Dans cet ouvrage d'introduction à la sociologie du journalisme, Erik Neveu propose de ré-interroger les représentations du journalisme : celles du sens commun, celles des scientifiques, mais aussi celles des journalistes eux-mêmes. L'auteur, en introduction, se revendique d'études ethnographiques sur le journalisme, des études qui regardent leur objet « en train de se faire » (p. 6) et s'interrogent sur les contraintes qui structurent la « profession » et sur la composition du « champ journalistique ».

Dans une première partie en deux chapitres, Erik Neveu évoque l'évolution, puis l'état des lieux contemporain du journalisme en France : il souligne sa professionnalisation, et compare les champs francophone et anglo-saxon. Il note que ce dernier se caractérise très tôt par son rapport au terrain, sa prétention à l'objectivité, son style sobre et descriptif, la logique entrepreneuriale qui le fonde et sa valorisation d'un savoir-faire professionnel, et qu'il a influencé le champ français à plusieurs reprises. En France, la « profession » s'institutionnalise à travers des règles qui sont formulées peu à peu (lois, charte de déontologie de 1918), ainsi que par le biais des premières écoles de journalisme. Mais peut-on réellement parler de « profession » au sens sociologique du terme en matière de journalisme ? Pas vraiment, argumente (p. 18ss) l'auteur en conclusion de son premier chapitre, en soulignant les dangers et les intérêts de ce statut *border-line*.

Dans le chapitre suivant, l'auteur rappelle, à travers une série de chiffres, l'extension, la professionnalisation (de plus en plus de diplômés), mais aussi la féminisation du champ journalistique, autant de phénomènes qui vont de pair avec une précarisation des journalistes (multiplication des pigistes, qui sont payés à la ligne). Il souligne que :

– environ 40% des professionnels français travaillent pour la presse magazine, une

presse plus sensible que les autres aux « services » et au marketing, et plus vulnérable aux demandes des publicitaires

- environ 20% des journalistes français travaillent dans la presse locale
- alors que moins de 15% seulement travaillent dans les hebdomadaires d'information et dans les grands quotidiens nationaux – un paradoxe, constate Neveu, puisque ce sont ces journalistes-là qui incarnent le modèle du journaliste, qui sont les héritiers « de ses mythologies professionnelles » (p. 31)
- les journalistes de radio et de télévision (moins de 20%) sont pour certains les plus en vue et les mieux payés, alors que les autres, tout au contraire, sont parfois les plus mal payés et les plus contraints de la profession.
- enfin les agenciers (6%), « personnage[s]-clé[s] » (p. 34), sont à la base de la sélection, de la rédaction et de la diffusion d'une bonne partie des informations traitées par les autres.

Neveu souhaite que l'on considère la profession comme un « champ » au sens bourdieusien du terme, qui « invite à penser l'espace du journalisme comme un univers structuré par des oppositions à la fois objectives et subjectives, à percevoir chaque titre et chaque journaliste dans le réseau des stratégies, des solidarités et des luttes qui le lient à d'autres membres du champ. Il invite à penser le champ journalistique dans sa relation à d'autres espaces sociaux » (p. 35). L'auteur discute alors des rapports de ce champ journalistique aux champs économique, politique ou intellectuel, et note que le champ journalistique dispose de moyens précaires pour pondérer l'influence des autres champs en son sein. (handicapé qu'il est par le poids des recettes publicitaires, la distance diminuée à des sources qui se professionnalisent, les auto-représentations des journalistes eux-mêmes, etc.)

Dans une seconde partie, Erik Neveu explore ce « champ journalistique » et met

en évidence les pouvoirs, les interdépendances et les pressions qui s'y font jour. Il rappelle que l'erreur la plus courante consiste, en la matière, à considérer le journaliste comme un individu autonome exerçant son métier à la manière d'une « profession libérale de l'information » (p. 43). Pour contrer cette fausse image, il commence par décrire la structure d'une rédaction et sa hiérarchie, et note ensuite que les journalistes peuvent, selon les cas, exercer leur activité de manières très différentes (journalistes « assis » ou « debout », spécialisation de plus en plus accentuée dans les rubriques). Il souligne encore le poids du temps (celui de l'événement, mais aussi celui de la rédaction) dans l'exercice du métier, ou l'importance de critères de valorisation de l'information assez généralement admis (par exemple, la proximité). Il rappelle aussi le changement qu'a imposé au champ la professionnalisation des sources, qui s'emploient désormais à démarcher les journalistes et à leur transmettre une information adéquate et pré-formatée : « Plus de 40'000 attaché(e)s de presse opèrent en France, chiffre supérieur à celui des journalistes, et qui n'inclut pas la population des « dircoms » [directeurs de communication] (...) » (p. 55). L'auteur conclut sur « la diversité des rôles » (p. 59) que joue chaque journaliste, qui est à la fois collecteur d'information, producteur de textes, salarié et associé-rival de ses collègues journalistes.

Dans le chapitre suivant, Neveu se penche sur l'écriture journalistique comme « résultat du système d'interdépendances explicité dans les chapitres précédents » (p. 62). Cette écriture se revendique de trois principes majeurs : soumission aux faits, explication claire et simple des faits pour le public, stratégies d'accroche et de captation. Elle se coule dans des moules de mise en discours qui lui pré-existent et qui risquent parfois de s'avérer réducteurs et de la pousser vers les stéréotypes. Ces contraintes de mise en forme et de production se doublent en outre de contraintes commerciales qui pèsent encore un peu plus sur le travail de rédaction.

L'auteur n'en est pas pour autant fataliste : « ce triangle de contraintes n'engendre pas qu'une écriture stéréotypée. Il peut aussi, dans une réalité contradictoire, susciter des renouvellements importants, justifier l'emploi du pluriel pour traiter des écritures de presse » (p. 73). Au rang de ces renouvellements, Neveu cite :

- le *News journalism*, né dans les années soixante aux États-Unis, et qui appelle de ses vœux « une forte dimension littéraire et une revendication de subjectivité critique » (p. 76)
- la forme narrative de l'« affaire », désormais fort pratiquée et qui valorise pour sa part l'investigation, la dénonciation et la posture critique.

Dans une troisième et dernière partie, Erik Neveu s'interroge sur les « pouvoirs » des journalistes, qui sont considérables aux yeux du grand public mais aussi des scientifiques. Il souhaite prendre à rebours ce lieu commun qui lui paraît simpliste sociologiquement parlant : « Evoquer un quatrième pouvoir (s'ajoutant à l'exécutif, au législatif et au judiciaire) consacre une vision naïve des pouvoirs sociaux où ne figurent pas les intérêts économiques et les groupes de pression. Postuler l'autonomie d'un quatrième pouvoir revient aussi à oublier qu'au fil de l'histoire tous les pouvoirs sociaux ont su s'adapter à une relation symbiotique au journalisme (...) » (p. 109). Il pose donc la question : « le « pouvoir des journalistes » n'est-il pas en fait un pouvoir exercé par un réseau de protagonistes qui ne se réduit en rien aux titulaires d'une carte de presse ? » (p. 79). Renvoyant dos à dos les journalistes et leurs dénonciateurs, qui chacun à leur manière avalisent cette « toute-puissance » (les seconds en la dénonçant, les premiers en y voyant une valorisation de leur travail), il rappelle les grands courants d'analyse des médias qui ont critiqué ce pouvoir en le tenant comme un fait acquis. Il montre les faiblesses de ces explications (parfois anciennes) et appelle à les revisiter en s'interrogeant « sur l'éventail très ouvert des degrés de maîtrise dont [les journalistes] disposent sur

les contenus rédactionnels. Leur pouvoir et ses limites doivent être pensés comme une relation » (p. 82). Il note dans la foulée que « le pouvoir des médias est aussi d'accréditer une croyance dans leur influence », avant de lister les principales dimensions du pouvoir des médias tel qu'il le redéfinit : problématiser (il rappelle les notions d'*agenda setting* et de cadrage), peser sur l'opinion (par exemple par l'usage des sondages) et consacrer (c'est-à-dire contribuer au succès d'une œuvre ou d'un auteur dans le champ culturel ou scientifique). En contrepoint de cette liste de pouvoirs partiels, il rappelle que certains champs sont relativement « imperméables aux interférences des verdicts médiatiques. Tel est le cas du champ économique (...) [et du] champ politique lui-même [qui] préserve sur des points clés une forte autonomie » (p. 90–91). En conclusion, il appelle de ses vœux une réflexion sur les pouvoirs des journalistes en termes de réseaux. Dans ces réseaux, certains protagonistes, note-t-il, sont plus influents que les autres (les sources étatiques, mais aussi certains groupes de pression, ou encore les acteurs sociaux en bons termes avec le monde journalistique).

Dans un dernier chapitre, Erik Neveu revient sur le champ journalistique actuel, qui a connu une extension importante et de nombreuses crises, et qui a par conséquent assisté à une importante « dégradation de l'image sociale des journalistes » (p. 93). Confronté au poids grandissant des logiques commerciales dans le champ, perturbé par la montée d'un « journalisme de communication » (p. 96 ss) qui privilégie les *soft news*, le divertissement ou encore la connivence au lecteur, ébranlé par la crise de légitimité qu'il vit, le journalisme tente de se renouveler. Parmi ces tentatives de renouvellement, l'auteur évoque :

- la démarche de type « journalisme ethnographique » (p. 101) qui, travaillant sur le temps long et se consacrant à des individus ordinaires, prend à rebrousse-poil plusieurs des logiques du traitement traditionnel de l'information ;

- celle du *Civic journalism*, qui « vise à faire surgir un « agenda de l'opinion », à se faire l'interprète des citoyens quant à la hiérarchie des problèmes et au choix des solutions » (p. 102) ;
- celle du journalisme d'investigation, qui « se veut au service de la démocratie, de la morale, de la santé publique » (p. 105) ;
- ou encore celle du « journalisme d'enquête [scientifique] » (p. 107), qui, en collaboration avec des chercheurs, travaille sur des bases de données chiffrées pour en fournir une interprétation rigoureuse.

Erik Neveu rappelle aussi que, confrontés à la dégradation de leur image et aux difficultés croissantes dans l'exercice de leur métier, les journalistes en sont venus à re-réfléchir sur leur déontologie, par exemple à travers les MARS (Moyens d'assurer la responsabilité sociale des journalistes), au nombre desquels on trouve par exemple les chartes de déontologie, les sociétés de rédacteurs ou les conseils de presse.

Il constate enfin qu'il faut aux journalistes « des points d'appui sociaux qui confortent leur autonomie face aux risques de réduction de leur travail à une activité justiciable des seuls verdicts du marché » (p. 108).

En conclusion de son ouvrage, Erik Neveu souligne que « [l]es journalismes – le pluriel s'impose – ne sont intelligibles que replacés dans une sociologie du travail et des organisations. Se donner les moyens de comprendre et, par là, de critiquer l'information consommée quotidiennement suppose le détour, complexe et passionnant, par un réseau d'interdépendances qui passe par la relation aux sources, par la structuration du champ journalistique, sa relation au champ économique » (p. 109). Convaincu que c'est à ces conditions seulement que l'on se donnera les moyens de comprendre le champ journalistique, il note que si celui-ci veut pour sa part pouvoir jouer son rôle démocratique, il doit pouvoir bénéficier du soutien multiforme de l'Etat mais aussi miser sur le pluralisme (s'intéresser à tous, selon

plusieurs conceptions politiques) et sur la collaboration avec les sciences : « Inventer avec les chercheurs des formes mutuellement productives de coopération demeure un défi auquel ne saurait échapper un journalisme prenant au sérieux l'idée de faire comprendre le monde » (p. 111).

Cet excellent petit ouvrage d'introduction à un sujet fort débattu mais mal connu peut être chaudement recommandé. Tous ceux qui souhaitent réfléchir sur les journalistes et leurs pratiques, tous ceux qui s'interrogent à ce propos (dans les sciences sociales ou de manière citoyenne), mais aussi tout étudiant débutant en communication et analyse des médias y trouveront leur compte. Pour les étudiants en communication, il devrait même constituer un passage obligé permettant d'éviter les clichés et les simplifications auxquels l'auteur tord le cou une bonne fois pour toutes.

Annik Dubied
 Département de sociologie
 Université de Genève
 102, bd Carl-Vogt
 1211 Genève 4
 Tél. 022 379 88 75
 annik.dubied@socio.unige.ch

Patrick Declerck (2001), *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*. Paris : Plon, Collection « Terres Humaines », 382 p.

Fruit de quinze années de travail en tant que psychanalyste consultant au CHAPSA – (Centre d'accueil et de soins hospitaliers de Nanterre), l'abri parisien pour personnes sans domicile fixe rendu célèbre par le film « les Amants du Pont-Neuf » –, *Les naufragés* est un ouvrage à part dans la littérature des sciences humaines et ce, par la licence dont l'auteur a pu bénéficier tant au niveau de l'écriture que du contenu même du livre.

Ce dernier, qui s'avère également être la thèse en sciences sociales de l'auteur, n'a pas du tout été écrit selon les canons académiques mais « au fil du cheminement de la conscience » de l'auteur car, « c'est qu'au soleil noir de la mort, la science objectivante apparaît comme une chose bien petite et quelque peu dérisoire » (p. 15). D'ailleurs, comme l'ajoute Declerck, donnant ainsi le ton de l'ouvrage : « Alors, comment faire un livre avec rien ? Deux fois rien. Tout juste une poignée de pauvres types ahuris d'alcool et de drame. Pour la plupart, imbéciles confits qui se font dessus. Et même pas du dur. Rien de consistant. De l'eau. Des bulles. Une misère. Même déféquer ne leur est plus concluant. Alors, trois cent pages ? Quatre cents ? Dix ? Qui peut faire ? Comment tenir ? ... » (p. 16).

L'ouvrage se divise en deux parties : la première – Routes – dresse, de la page 20 à la page 280, une ethnographie du monde des clochards rencontrés à Nanterre, au fil d'un récit souvent cru et bouleversant où le récit rapporte les expériences de l'auteur durant ses 15 années de pratique et les histoires de vie des plus représentatifs de ses patients. Écrit à la première personne, pratiquant l'auto-ethnographie, Patrick Declerck se met en scène, certes, mais pour mieux faire comprendre au lectorat les affres vécus au quotidien par les plus désocialisés d'entre nous. Provocant, désireux moins de choquer que de toucher le lecteur, rien ne sera épargné à ce dernier, pas même les souvenirs de l'auteur : des expériences passées qui peuvent faire comprendre tel ou tel point en rapport avec le monde des clochards. On peut ainsi citer son job d'étudiant d'étiqueteur d'enveloppes qu'il effectuait en compagnie d'un étudiant tchadien avec qui pourtant ses rapports n'allèrent pas plus loin que le temps de la tâche : « On se serait bien revus, c'est sûr. Du côté de la compagnie, on n'avait, ni lui ni moi pas grand-chose à perdre, mais nous savions bien que les autres, même sans le vouloir, coûtent toujours cher. C'est que ça bouffe, l'amitié (...) Alors sans rien dire, mon presque ami

et moi, d'instinct, nous avons opté pour la prudence et l'économie » (p. 147).

Au fil des 260 pages s'égrènent ainsi des expériences de vie, la sienne, la leur, la sienne vécue comme la leur quand il se transforme lui-même en SDF et nous raconte ses peurs avant de faire son terrain : « Je prépare un sac poubelle pour mon retour. Une fois passée la porte, j'y mettrai mes vêtements en les aspergeant d'insecticide, avant de refermer le tout. (...) La trouille, au fond, est là. C'est la contamination. Réelle et symbolique. (...) Marqué – mais jusqu'où ? – d'un étrange et irréversible ailleurs. Souillé enfin. Souillé, surtout » (pp. 45–47).

Ces pages, que l'on pourrait qualifier de « documentaires » voire parfois, au fil des confidences confiées par l'auteur, « d'intimistes », préparent le lecteur à la deuxième partie de l'ouvrage qui, sur une centaine de pages, se voulant plus analytique et intitulée « cartes », « s'essaie, à l'aide des concepts de l'ethnologie, de la psychiatrie et de la psychanalyse » (p. 17) à penser le monde des clochards. Avant d'aller plus loin dans l'argument, il est nécessaire de prendre en compte le fait que Declerck ne parle que d'une infime minorité de personnes sans-abri, en fait les plus désocialisées d'entre elles, c'est-à-dire les clochards ; or l'ouvrage, en ne le précisant pas¹, pousse à généraliser le point de vue énoncé à toutes les populations SDF.

Le clochard souffre, selon Declerck, d'une pathologie propre au fait même de rester à la rue. C'est une pathologie, ou plutôt une série de pathologies combinées, menant à la clochardisation mais qui n'est absolument pas reconnue par la psychiatrie. A aucun moment cette dernière ne reconnaît que « (...) cette désocialisation² n'apparaît comme relevant, de par sa nature même, de

1 Sauf dans une note de bas de page, p. 319.

2 L'auteur la définit comme : « un ensemble de comportements et de mécanismes psychiques par lesquels le sujet se détourne du réel et de ses vicissitudes pour chercher une satisfaction ou – a minima – un apaisement, dans un aménagement du pire. La désociali-

problématiques psychopathologiques propres. Son statut n'est à aucun moment celui d'un symptôme. Elle n'est, au fond, que le prix existentiel que certains malades, souffrant de pathologies psychiatriques diverses, doivent payer pour leur incapacité à fonctionner dans la réalité » (p. 287). Pour Declerck, au contraire, cette vie de long terme à la rue, cette clochardisation correspond plutôt à un syndrome bien précis qui fait que la personne en souffrant a pour seul projet – même de façon inconsciente – de vivre à, de et par la rue uniquement. Puisqu'il refuse toute amélioration de son état, puisqu'il persiste à végéter au sein de la jungle urbaine, le clochard ne peut donc « en plus d'être le produit d'une pathologie sociale, économique et culturelle (...) », qu'être aussi victime d' « (...) un syndrome psychopathologique » (p. 287).

L'auteur rejoint par là l'idée, de plus en plus couramment admise chez les chercheurs se consacrant à l'étude de la schizophrénie, que : « La culture est un déterminant majeur de la personnalité et de la santé mentale. Il s'ensuit que si la société ne rencontre pas les besoins de sa population en matière de développement personnel, des symptômes psychiatriques rampant serviront de commentaires ineffables sur la culture de ladite société. »³

Si l'analyse de Declerck s'appuie sur un très sérieux travail de terrain, elle est à ce point désabusée et amère qu'elle pêche par excès de noirceur. Parce que Nanterre s'avère être l'abri de ceux qui sont refusés par les autres institutions d'accueil ou de ceux qui refusent de recourir à la solution de l'abri mais qui, recueillis ivres morts, n'ont d'autre choix que de s'y retrouver, il est normal d'y rencontrer les cas les plus désocialisés, ceux

ayant atteint le fond d'une trajectoire de clochardisation.

L'objectif, ici, ne consiste donc pas le moins du monde à dénoncer l'argument de Declerck mais plutôt à rappeler qu'il doit être limité à Nanterre intra-muros et, surtout, qu'il ne soit pas compris comme devant représenter tous les types de clochards. D'ailleurs, même au sein du CHAPSA, ceux qui ont été choisis afin d'illustrer sa thèse ne représentent pas l'entièreté des personnes hébergées.

C'est un point qu'il est primordial de préciser car les conséquences d'un tel livre peuvent dépasser et de loin la pensée – certes louable – de l'auteur. En prétendant que tout clochard est un malade mental et, de surcroît en ajoutant que « un sujet, qui de clochard, deviendrait ou redeviendrait comme vous et moi, il n'y a point. (...) L'état semble largement irréversible » (p. 319), Declerck tente de disculper le clochard de toute intentionnalité de vouloir rester à la rue : ce dernier n'en a pas le choix parce que l'ensemble de ses pathologies fait qu'il ne peut que rester à la rue. Craignant de ne pas être suffisamment compris, il enfonce même le clou en assurant que : « (...) le clochard est un 'fou de l'exclusion'. C'est cette folie, qui ne peut être réduite à aucune autre, qu'il nous faut essayer de mieux comprendre. (...) C'est précisément la dimension hautement pathogène de l'exclusion qui est ici pointée, dans la mesure où elle est à ce point importante qu'elle va jusqu'à altérer les sujets dans leur intériorité psychique même » (p. 289).

Nonobstant le fait qu'il argumente bien que traiter le clochard de « fou de l'exclusion » n'absout en rien la société de sa responsabilité à l'égard de cet aliéné, il ne dit pourtant rien des autres conséquences inéluctables que ce genre de définition peut provoquer : la médicalisation de la problématique et, par extension, une possible privation du libre arbitre de ces personnes. En effet, pour peu que la politique gouvernementale à l'égard des personnes sans-abri s'inspire de ces pages – qui ont fait grand

sation constituée, dans ce sens, le versant psychopathologique de l'exclusion sociale. » p. 294.

3 Alvin Pam, « The new schizophrenia – Diagnosis and dynamics of the homeless mentally ill », in *Journal of Mind and Behaviour* 15, no. 3, 1994, p. 199–221.

bruit à leur parution et qui ont été indubitablement écrites par un professionnel de la question – la mise en pratique de nouvelles mesures de prise en charge de ces « nouveaux déments » ne pourrait-elle pas participer d'un nouveau « grand enfermement » ?

L'opinion de Declerck à ce sujet est assez radicale : s'il a écrit ces lignes, c'est pour dénoncer l'illusion trop répandue, à ses yeux, au sein des institutions d'accueil ou de soins d'une « guérison » possible des usagers clochards, guérison qu'il considère utopique. C'est ce qu'il appelle « l'injonction thérapeutique » : tout clochard doit se soumettre, s'il veut pouvoir se reposer dans un abri, à ce type d'injonction et, par-là, prendre des engagements qu'il sera incapable, de par sa structure mentale, de respecter. Dès lors, tout ce que fera l'institution qui l'accueille sera voué à l'échec. Afin d'éviter ce cycle d'échecs, il faut dès lors accepter le caractère inéluctable du « syndrome du clochard » et, au lieu de s'en défaire, accepter de le garder « en l'état » sans plus essayer de le « rééduquer », « c'est-à-dire choisir de s'installer définitivement dans la dimension existentielle du soin itératif, clos seulement par la mort du sujet, plutôt que de fuir dans les chimères passablement anxiolytiques d'une guérison encore et toujours ratée » (p. 340).

A nouveau, ce constat peut passer au mieux pour un argumentaire en faveur de services pour sans-abri se basant peu ou prou sur les services de soins palliatifs. Au pire, et c'est là où ce genre de plaidoyer peut

avoir des effets pervers et préjudiciables, une constatation aussi implacable peut entraîner de déplorables effets non seulement sur une infime minorité de personnes à la rue, les clochards, mais également sur le reste de la population sans-abri.

En conclusion, ce livre pourrait se définir comme celui que rêve d'écrire tout académique : un compte-rendu impressionniste d'une recherche de longue haleine et ce, en se départissant de toutes les conventions d'écriture habituelles. Une fois que l'on s'est habitué à la rhétorique ampoulée et crue de Patrick Declerck, on se rend compte de la richesse du matériau que l'on tient au bout de ses doigts et de l'investissement de l'auteur dans un métier aussi rude qu'éprouvant au quotidien. Cela ne doit cependant pas nous faire oublier tous les dangers inhérents aux généralisations parfois abusives parsemant l'ouvrage et énumérées ci-avant. Faire l'économie de la mise en lumière des retombées possibles d'un tel livre exposerait les populations concernées à des politiques sociales bien plus invasives que celles dont elles bénéficient aujourd'hui, au risque, finalement, de transformer les abris de jour comme de nuit en asiles psychiatriques du pauvre, à l'instar de ce qui se fait aux Etats-Unis.⁴

Lionel Thelen

*Maître-assistant aux Universités de Fribourg
et de Genève
lionel.thelen@socio.unige.ch*

4 Cf. Lyon-Callo, Vincent (2000), « Medicalizing homelessness : The production of self-blame and self-governing within homeless shelters », in : *Medical Anthropological Quarterly*, 3, 14, 328–345.

